



## Non enregistrement d'une suspension de permis

Par **NININATE**, le **10/06/2010** à **10:27**

Bonjour,

Mon fils a eu une suspension de permis de 3 mois le 25 avril 2010 suite à un contrôle de routine au cannabis dans la salive qui s'est révélé positif. Il a eu une prise de sang dont nous n'avons pas eu les résultats (à Charleville Mézières).

Nous avons reçu la demande de visite médicale. J'ai porté le dossier le 9 juin 2010 et la personne de la préfecture de l'Aube dont nous dépendons m'a dit que la suspension n'était pas enregistrée.

Qu'en est-il ? y a-t-il nullité ? Quel recours a-t-on ?

Merci de votre aide